



**Association Citoyenne Bien Vivre à Vourey**  
**(Stop aux nuisances)**  
502, route des Pierres Blanches  
38210 VOUREY  
Mail : [bienvivreavourey@gmail.com](mailto:bienvivreavourey@gmail.com)  
Site : [www.bienvivreavourey.info](http://www.bienvivreavourey.info)

## **Procès-verbal du Conseil d'Administration du 08/06/2017**

Le jeudi 08/06/2017 à 14H00, à Vourey, le Conseil d'Administration de l'Association Citoyenne Bien Vivre à Vourey (stop aux nuisances) s'est réuni 955 le Grand Chemin sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M Guillermin, en qualité de président de l'association.

Les personnes présentes : M Guillermin président, Mermet-Bouvier vice-président, Mme Annie Saulnier secrétaire-adjointe, M. Cuzzit trésorier, Mme Heckmann chargée de communication, M. Heckmann,, Mme Cosnard, M. Giroud-Garampon. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

Les personnes absentes : Mme Pugnet secrétaire.

**L'ordre du jour** a été rappelé par le président :

- 1) Bilan de la rencontre du 30/05/17 et actions envisagées
- 2) Etude du permis de construire délivré à CARE TP
- 3) Proposition de modification du Bureau
- 4) Demande de Subvention à la Mairie
- 5) Autres (Lettre du Préfet, gestion des mails, Assemblée Générale, Site Internet...)

**DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :**

En raison de l'indisponibilité occasionnelle de la secrétaire titulaire ou adjointe, Mme Cosnard pourrait assurer le compte-rendu des réunions en qualité de 2<sup>ème</sup> secrétaire-adjointe. Les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

Monsieur Guillermin donne lecture du projet de lettre de la demande de subvention à la Mairie : ce texte est approuvé à l'unanimité et mis à la signature du Président pour envoi.

Puis il informe les membres du Conseil d'Administration qu'il s'est rendu en Mairie de Vourey pour consulter le dossier du permis de construire de la société CARE TP. Ce permis est encore à l'étude à la C.A.P.V. Il n'est donc pas consultable. Le compromis de vente du terrain a bien été signé par le Pays Voironnais.

En ce qui concerne la réunion du 30 mai 2017 (voir résumé de la réunion diffusé), il ressort que les responsables de la Société CARE TP ne semblent pas informés de la réglementation applicable en matière de nuisances environnementales.

De ce fait, il serait plus approprié de distinguer les dossiers « Entreprise Archiveco » et « Association ACBV » dans la démarche juridique à entreprendre.

Par conséquent, après différents échanges concernant les références d'un avocat spécialisé en urbanisme, les membres présents valident la décision de mandater Maître GALLIARD pour représenter l'association face à la société CARE TP, la Mairie et le Pays Voironnais. Le coût de la prestation serait d'environ 1200 euros.

Madame Heckmann est chargée de lui adresser un courrier officiel à la signature du Président dès maintenant.

**Informations Diverses :**

M. Guillermin rappelle que le 2 juin, Mme Bonneton député et Mr Cholat ont accepté de se déplacer sur le site d'Archiveco durant 1 h 00. Ils ont été les seuls à répondre. La suite dépendra des résultats des élections législatives.

M. Mermet-Bouvier donne lecture du courrier du Préfet reçu la veille par lequel il accuse réception de la lettre qui lui a été adressée le 24 avril par Mme Heckmann relative à la préoccupation de l'association face au projet d'installation de l'entreprise CARE TP.

M. Mermet-Bouvier va contacter l'Administration Fiscale pour avoir confirmation du fait que les cotisations des adhérents puissent être déductibles des impôts (critères environnementaux).

M. Guillermin précise que le site internet de l'association sera officialisé dès que le problème de l'onglet contact sera réglé. La gestion des réponses aux mails sera assurée par roulement sur la période à venir.

L'association va s'inscrire au Forum qui se déroulera le 2 septembre prochain.

Elle dispose désormais d'un chéquier. La commande d'un tampon va être faite.

M Cuzzit Trésorier va contacter La Poste pour souscrire une assurance R.C.

L'organisation du forum et d'une Assemblée Générale sera préparée dans le cadre de la prochaine réunion. Elle aura lieu :

- Mercredi 12 juillet 2017 chez Marie Catherine COSNARD 625 le Grand Chemin à 14H00.

La séance est levée à 16H00

A Vourey, le 08/06/2017

Le président de séance

**Claude GUILLERMIN**  
Président de l'A.C.B.V.V.



La secrétaire de séance

**Annie SAULNIER**  
Secrétaire-adjointe

